

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

165767

Matricule : 0525 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : TADILI Sidi El Hassan

Date de naissance : 21 Février 1939

Adresse : Lotissement SPIT N° 3h SKH/271 PLAGE

Tél. : 06 61 170 108 Total des frais engagés : 1654,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Professeur ZTOT Samir
Cardiologue Interventionnel
27 Rue Jabal Toubkal appt 13
Avenue de France Agdal - Rabat
Tel : 05 37 68 05 68 / INPE : 101100386

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : TADILI Sidi El Hassan Age : 86

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 12/06/2023 Le : 12/06/2023

Signature de l'adhérent(e) :

(PJ. 8)

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/01/23 CS ETG			3000DH	Professeur ZTOT Samir Cardiologue Interventionnel 27 Rue Ismaïla Joukbal apt 13 Avenue de France Agdal - Rabat Téléphone: 011100386

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SAFIYA <u>Dr. Janaa EL GHARBI</u> <u>EP. AADIRI</u> Av. Annakhil, Hay Riyad - Rabat (+212) 0527 71 34 12 NPE : 102051620	12/06/23	454.80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	16/06/23	ETT	900 Dhs Professeur ZTOT Samir Cardiologue Interventionnel 27. Rue Jafai Toulkal - appt 13. Avenue de France Andal - Rabat Tél: 05 37 68 09 68 / INPE: 101100386

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Pr Samir Ztot
Cardiologue interventionnel

Rabat, le الرباط، في
12/06/2023

MR TADILI SIDI EL HASSAN

151.60

α 3

1. SULIAT 80/5 mg

1 comprimé, matin, pendant 3 mois

151,60
Professeur ZTOT Samir
Cardiologue Interventionnel
27 Rue Jaber Toubkal apt 13
Avenue de l'Indépendance Agdal - Rabat
Tél: 0537 68 05 68 / INPE: 101100386

151,60

PHARMACIE SAFIYA
Dr. Janaa EL GHARBI
EP. KADIRI
Av. Annakhlil, Hay Riyad - Rabat
Tél.: 0537 71 24 42 - 0537 77 77 28

Pr.SAMIR ZTOT

Cardiologue interventionnel

Adresse : Rue Jabal Toubkal 27, apprtement 13, Agdal 10000 RABAT

I.C.E.:001706834000085 /inpe:10100386

Facture N°: 1624

Date : 12/06/2023

Mr TADILI SIDI EL HASSAN

Code	Description	Quantité	Prix	Sous-total
Visite du				
CS	Consultation	1	300,00	300,00
ETT	Echo Doppler Cardiaque	1	900,00	900,00
	Total			1 200,00

Arrêté le présent document à la somme de :
mille deux cents dirham(s)

Professeur ZTOT Samir
Cardiologue Interventionnel
27 Rue Jabal Toubkal appt 13
Avenue de France Agdal - Rabat
Tel : 05 37 68 07 68 INPE : 10100386



Pr Samir Ztot

Cardiologue interventionnel

- Professeur en cardiologie des facultés de médecine de Rabat et Fès
- Ex-Chef du pôle de cardiologie de l'Hôpital Universitaire Cheikh Zayed - Rabat

- Ex-Président de la Société Marocaine de Cardiologie
- Diplômé en cardiologie interventionnelle - Paris
- Diplômé en cardiologie pédiatrique et congenitale - Paris

ECHOCARDIOGRAPHIE TRANSTHORACIQUE

INFORMATION PATIENT

Nom : TADILI
Prénom : SIDI EL HASSAN
Date de l'Examen : 12/06/2023
Médecin traitant : Pr ZTOT

RESULTAT

AORTE

- Sigmoïdes remaniées d'ouverture correcte.
- Pas de sténose ni fuite aortique. Flux aortique à 1 m/s.
- Aorte de calibre normal diamètre aorte 34 mm

VENTRICULE GAUCHE :

Non dilaté ; non hypertrophié, cinéétique globale et segmentaire normale.
Fonction systolique normale. FE à 58%.

Taille : DTD à 45 mm
Epaisseur pariétale SIV à 10 mm

DTS à 31 mm
PP à 17 mm FE à 58 %

VALVE MITRALE :

- Fine. Pas de sténose ni fuite mitrale.
- E/A<1,
- Pressions de remplissage basses

VALVE TRICUSPIDE :

- Normale. IT minime permettant d'estimer la PAPs à 25mmHg

OREILLETTE GAUCHE :

Non dilaté ; Diamètre à 30 mm.

CAVITES DROITES :

Pas de dilatation des cavités droites. Bonne fonction ventriculaire droite.

PERICARDE : Sec

CONCLUSION :

- VG non dilaté, fonction systolique normale FE à 58 %.
- Cinétique globale et segmentaire normale.
- Pressions de remplissage basses.
- IT minime. PAPs à 25 mmHg.

Dr Samir ZTOT

Professeur ZTOT Samir
Cardiologue Interventionnel
2^e Rue Jabboukai appr 13
Avenue de France Agdal - Rabat
Tel : 05 37 66 66 66 / INPE : 101100386

Tadili,
ID:
D-naiss:

12-Jui-2023 12:19:17

Fréq. Card.: 67 BPM
Int PR: 193 ms
Dur.QRS: 92 ms
QT/QTc: 391 / 406 ms
Axes P-R-T: 55 -29 59
RR moyen: 890 ms
QTcB: 414 ms
QTcF: 406 ms

TA 112/66

